

# **SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES**

## **Liasse fiscale**

## Liasse fiscale

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD	
Exercice ouvert le 01012015 et clos le 31122015		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES 10 B rue des Naigeons 21200 BEAUNE			
SIRET	4 9 3 8 5 6 5 9 5 0 0 0 2 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
<b>B ACTIVITE</b>			
Activités exercées	Négoce de vins	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	30 399	Bénéfice imposable à 15%
			38 120
			Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quinquies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>			
dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>			
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SOGECO 3G, rue Jeanne BARRET 21000 DIJON			
Tél:		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 22032016	Lieu: BEAUNE
Tél:		Qualité et nom du signataire: PARENT - GERANTE	
		Signature:	

## IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

2016

## ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

**F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>				Total (a à h)

**G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés;  * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
	2	3	4	5	6	7	8
CORINNE ROBERT-BETHUNE 7 RUE DU CLOS DES CAPUCINS 21200 BEAUNE	99	2015	16 956		848		
CAROLINE PARENT 14 RUE PIERRE JOIGNEAUX 21200 BEAUNE	100	2015	7 803				

**H DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )

**I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	27 616
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : <u>SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES</u>					Néant <input type="checkbox"/> *													
Adresse de l'entreprise : <u>10 B rue des Naigeons 21200 BEAUNE</u>																		
SIREN : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>5</td><td>9</td><td>5</td></tr></table>										4	9	3	8	5	6	5	9	5
4	9	3	8	5	6	5	9	5										
Durée de l'exercice en nombre de mois * : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>					1	2	Durée de l'exercice précédent * : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>					1	2					
1	2																	
1	2																	
					Exercice N clos le : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr></table>					3	1	1	2	2	0	1	5	
3	1	1	2	2	0	1	5											
<b>ACTIF</b>					Brut 1		Amortissements Provisions 2		Net 3									
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012													
		Autres *	014		016													
	Immobilisations corporelles *	028	2 709	030	799		1 910											
	Immobilisations financières * (1)	040	24	042			24											
<b>Total I (5)</b>			044	2 733	048	799	1 934											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052													
		Marchandises *	060	2 944	062		2 944											
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 157	066		1 157												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	58 418	070		58 418											
		Autres * (3)	072	339	074		339											
	Valeurs mobilières de placement	080	35 000	082		35 000												
	Disponibilités	084	154 141	086		154 141												
Charges constatées d'avance *	092	3 211	094		3 211													
<b>Total II</b>			096	255 210	098		255 210											
<b>Total général (I+II)</b>					100	257 943	112	799	257 144									
<b>PASSIF</b>							Exercice N 1		NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	3 000									
	Écarts de réévaluation							124										
	Réserve légale							126	300									
	Réserves réglementées *							130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)							131	111 135									
	Report à nouveau							134										
	Résultat de l'exercice							136	52 668									
Provisions réglementées							140											
<b>Total I</b>							142	167 103										
Provisions pour risques et charges							<b>Total II</b>	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166	40 812									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)							169	28 318									
	Produits constatés d'avance							174										
<b>Total III</b>							176	90 041										
<b>Total général (I + II + III)</b>					180	257 144												
RENTVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	195		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195											
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 302										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184											

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

## ② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 502 de l'annexe A du code général des impôts)		Designation de l'entreprise		SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						[ 3 ] [ 1 ] [ 1 ] [ 2 ] [ 2 ] [ 0 ] [ 1 ] [ 5 ] [ ]		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	360 853	210	383 976			
	Production vendue	Biens dont export et livraisons intracommunautaires	215		211			
		Services *	217		218	94 265		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitations reçues			226				
	Autres produits			230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	478 241			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	296 491			
	Variation de stocks (marchandises) *			236	27 170			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	1 828			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240				
	Autres charges externes * (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	49 169			
		Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	226	244	1 286		
	Rémunérations du personnel *			250	26 152			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	11 927			
	Dotations aux amortissements *			254	786			
	Dotations aux provisions			256				
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	146			
		260						
Total des charges d'exploitation (II)				264	414 955			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	63 286			
Produits financiers (III)	280	6 734		294	1 501			
Produits exceptionnels (IV)	290			300				
Charges financières (V)								
Charges exceptionnelles (VI)								
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	15 851			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	52 668			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	52 668	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	15 851			
	Divers * dont intérêts excédentaires des époux/associés	327		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	330			
				268				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Entreprises nouvelles (I1, services)	986	ZFU/TE (I1, octies et octies A)	987		312		
	Reprise d'entreprises en difficulté (I1, septies)	981	JEI (I1, services A*)	989				
	ZRD (I1, terdecies)	127	ZRR (I1, quindecies)	138				
	Dont divers	ZFA (I1, quaterdecies)	345	Investissements outre mer	344		350	
		Créance due au report en arrière du déficit			346			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	68 519	354	
				Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * (0) dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370	68 519	372	
				Déficit col. 2				

\* Des exploitations ont crû et/ou disparu durant l'exercice. Voir le tableau n° 2033-NOT-SD.



④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	634	636
	Sur stocks et en cours	640	640	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>

  

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIÈTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2
Constructions	720	725	3
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5
Matériel de transport	750	755	6
Autres immobilisations corporelles	760	765	7
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>	<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B SD</b> 780

  

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982 (0)	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984 (0)	<b>IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870 (0)	<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)</b> 800	

  

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 23 664
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 9 216
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOI.

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :  
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-ESD 2016

Exercice ouvert le : 01/01/2015		et clos le : 31/12/2015		Durée en nombre de mois : 1   2		Néant <input type="checkbox"/> *																
<b>I - Production de l'entreprise</b>																						
Ventes de marchandises	108	383 976																				
Production vendue - Biens	109																					
Production vendue - Services	141	94 265																				
Production stockée	111																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143																					
Subventions d'exploitation reçues	143																					
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115																					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153																					
	TOTAL 1	144	478 241																			
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>																						
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	296 491																				
Variation de stocks (marchandises)	122	27 170																				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123																					
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145																					
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	40 053																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128																					
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	146																				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150																					
Taxes sur le C.A., autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	135																					
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135																					
	TOTAL 2	152	363 860																			
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>																						
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	114 381																				
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	114 381																				
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).</b>																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	478 241																				
Période de référence	021	0	1	/	0	1	/	2	0	1	5	160	3	1	/	1	2	/	2	0	1	5
Date de cessation	186																					
<b>V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>																						
Effectifs moyens du personnel * 1 :	376	2																				
dont apprentis	657																					
dont handicapés	651																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861																					

SAGE Experts-comptables - janvier 2016

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 153 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOESD.

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2016

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122015

SIREN

4 9 3 8 5 6 5 9 5

Dénomination de l'entreprise

SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

Adresse (voie)

10 B rue des Naigeons

Code postal

21200

Ville

BEAUNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	200

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  MME  Nom patronymique  ROBERT-BETEUNE  Prénom(s)  CORINNE   
 Nom marital  % de détention  49,50  Nb de parts ou actions  99   
 Naissance: Date  11/01/1969  N° Département  95  Commune  VILLIERS LE BEL  Pays   
 Adresse : N°  7  Voie  RUE DU CLOS DES CAPUCINS   
 Code Postal  21200  Commune  BEAUNE  Pays  FRANCE

Titre (2)  MME  Nom patronymique  PARENT  Prénom(s)  CAROLINE   
 Nom marital  % de détention  50,00  Nb de parts ou actions  100   
 Naissance: Date  19/04/1977  N° Département  21  Commune  DIGNON  Pays   
 Adresse : N°  14  Voie  RUE PIERRE JOIGNEAUX   
 Code Postal  21200  Commune  BEAUNE  Pays  FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.1.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant  \*

N° de dépôt

Exercice clos le 31/12/2015

SIREN 4 9 3 8 5 6 5 9 5

Dénomination de l'entreprise SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

Adresse (voie) 10 B rue des Naigeons

Code postal 21200 Ville BEAUNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
						Pays	<input type="text"/>

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.